

FICHE PROGRAMME

SST.FI.06.01

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL FORMATION INITIALE

OBJECTIFS :

Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu d'accident.
Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale.
Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation de secours dans l'entreprise.
Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée.
Contribuer à la mise en œuvre d'action de prévention.
Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s).

TYPE DU PUBLIC :

Futurs Sauveteurs Secouristes du Travail

PRÉREQUIS :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour cette formation.

DURÉE & NOMBRE DE STAGIAIRE

14 heures de face à face pédagogique

4 personnes minimum et 10 maximum

PÉDAGOGIE :

Outils & moyens

• **Méthodes pédagogiques :**

Alternance d'exposés, d'analyses de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.

• **Moyens techniques :**

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia et paperboard.

Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement.

Matériels divers nécessaires à la réalisation des simulations de situations.

Plan d'intervention INRS

Plan de prévention INRS AS0335

• **Moyens humains:**

Formateur Sauveteur Secouriste du Travail formé et certifié par l'INRS

• **Evaluation:**

L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS(V6.21/12/2018) en vue de la délivrance du certificat SST valable 24 mois sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation et de son aptitude à l'évaluation certificative.

- *Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois.*

- *Cette formation est sanctionnée par une Attestation Individuelle de fin de formation.*

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU : THEORIE & PRATIQUE

• Présentation de la formation et du Sauvetage secourisme du travail (SST)

Les accidents du travail et le schéma de survenance de l'accident . Distinguer danger, situation dangereuse et risques, intérêts et principes de la prévention des risques professionnels . Les acteurs de la prévention . connaître les indicateurs AT-MP de l'entreprise.

Rôle du Sauveteur Secouriste du travail :

- L'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mise en œuvre des actions de protections et de préventions
- La formation des personnes désignées dans le plan d'organisation de prévention dans l'entreprise de(s) situation(s) de danger ou dangereuse(s) rencontrée(s), action(s) de protection et de prévention à proposer .

• Rechercher les risques persistants pour protéger et prévenir

Supprimer ou isoler les sources de risques . Soustraire la victime au risque . Baliser (rendre impossible l'exposition de quiconque à ce risque) . Utiliser le matériel spécifique . Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection.

• Examiner la victime

Examiner la (les) victime(s) avant de mettre en œuvre une action : reconnaître la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée, rechercher les signes vitaux, retourner la victime découverte à plat ventre , sur le dos.

• Alerter et faire alerter / Informer

Qui alerter ? Qui alerte ? Que dire ? . Contenu du message-type adapté à l'établissement . L'affiche du message type avec consignes

• Secourir

Action appropriée à l'état de la victime . Apprentissage de la succession des gestes dans le contexte global des 4 actions

• Les différentes détresses et gestes de secours

Saignements abondants / Étouffement / Malaise / Brûlures / Traumatismes, petites plaies, amputations / Victime inconsciente qui respire / Victime inconsciente qui ne respire pas.

A noter : La CARSAT impose pour la formation initiale comme pour le maintien des connaissances un nombre de personnes minimum de 4 et maximum de 10 .